

Union Syndicale

UNSA
Finances Publiques

Syndicat
CFTC
Agir pour ne pas subir



Comité technique Local du 4 juillet 2017

Adaptation du réseau

Dans le but de rapprocher la mission foncière et le pôle enregistrement, et dans la continuité de la création du SPF E de Vienne au 01 septembre 2017, il est proposé la création de la même structure sur Grenoble le 01 septembre 2018.

L'application spécifique enregistrement va disparaître au profit de « fidji » mais seulement en 2018.

Le nombre d'emplois transféré est estimé à une quinzaine de personnes.

Le nouveau service sera installé à l'hôtel des impôts de Rhin et Danube dans la structure SPF Grenoble 3.

Il s'agit bien d'une fusion de service sans cloison entre l'enregistrement et la publicité foncière.

Nous avons voté contre parce qu'on ne voit pas quelle synergie peut se dégager d'autant que l'outil informatique de gestion n'est pas encore adapté !

Transfert du recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Mens

Petit rappel :

en 2014 fusion d'intercommunalités sur le Trièves dont la gestion est attribuée à la trésorerie de Mens, en 2015 attribution de la gestion de l'EHPAD de Corps suite à la fermeture de la trésorerie de Corps, en 2016 fermeture de la trésorerie de Monestier de Clermont avec transfert de la gestion des collectivités sur la trésorerie de Mens et du recouvrement de l'impôt au SIP de Grenoble Oisans-Drac. Ces transferts d'attribution sans les effectifs ont mis le poste dans une situation de difficulté certaine. L'une des mesures de soutien préconisée consiste à affecter le recouvrement de l'impôt au SIP de La Mure avec 30% de cotes supplémentaires, sans mouvement de personnel et c'est bien là la difficulté !!.

Nous avons interpellé la direction sur le remplacement des départs en retraite prévus en 2017 et 2018 sur le SIP de La Mure

En absence de réponse, nous avons voté contre cette proposition.

Mise en place d'une caisse unique à Vienne

Dans le prolongement de la mise en place de caisse unique, c'est au tour de Vienne.

La caisse est localisée au 1er étage dans le service des impôts des particuliers tant pour le numéraire que pour la CB. Cette organisation se mettra en place au 01 septembre 2017.

Nous nous sommes abstenus sur ce point. Il aurait été plus logique d'effectuer l'aménagement du bâtiment pour installer la caisse en rez-de-chaussée et éviter la circulation des contribuables dans les étages.

Accueil foncier dans les SIP

Suite à l'absorption des services fonciers dans 2 CDIF (nord et sud du département) la question de l'accueil foncier se pose sur tous les sites ne disposant pas ou plus de CDIF.

La direction propose une formation d'une journée aux agents d'accueil des SIP pour leur permettre de répondre aux questions dites simples.

Existe-t-il des questions simples en la matière hormis « impôts.gouv » pour avoir un formulaire ?

Face à nos doutes, la direction propose un essai grandeur nature pendant un an.

Questions diverses

Le directeur rappelle que le plan canicule s'impose à tous les agents dès qu'il est déclenché.

Contactez vos représentants en C.T.L.

Titulaires Antoine COUDREAU CFTC	Suppléants Marie Paule ROGOU CFTC
SIP ST Marcellin	Trésorerie La Mure
François Xavier REMY CFTC	Serge BRASSOD UNSA
CFP Grenoble Municipale	Trésorerie Mens
Marie-Anne PARROT CFDT	Josselyn BERNARD CFDT
PTGC Grenoble Sud Isere	2ème BDV